



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

calcul des pensions

Question écrite n° 54713

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les difficultés rencontrées par les administrés sur le point d'être en retraite dans leurs démarches administratives. En premier lieu, beaucoup s'exaspèrent du découpage administratif qui crée des barrières entre les différents services. Parfois, un dossier a été instruit dans une région et doit l'être à nouveau en cas de déménagement de l'intéressé dans une autre région. En second lieu, la complexité et la technicité de notre système actuel le rend inaccessible pour beaucoup d'entre eux, tant sur le fond, par les mécanismes proposés, que sur la forme, par les termes utilisés. Aussi, à l'heure de la simplification, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend adopter pour remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Untermaier](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54713

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3525

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)